**Conseil Consultatif des Affaires Economiques**

**Groupe de Travail « braderies-brocantes » du 29 mai 2019**

**Participants présents:**

* Mme Gabriels, Directrice Générale Adjointe des services de la  Ville de Lille et ses collaborateurs des services Evènementiel et Logistique
* M Maingain - Echevin des Affaires Economiques Ville de Bruxelles
* Mme Delots, M El Asmi - Service Commerce VBX
* M Akayyan - RQGP
* M Guessous - UNIZO
* M Deschuytere - asbl des Marolles
* M Vignoble - brocante Abbaye de la Cambre
* M Verstrepen - brocante Stalingrad
* M Franck - brocante GAQ
* M Leroy - brocante Thys Vanhamme
* M Van Besien - syndicat forain
* Mme Ghysels - brocante Dixmude

**Agenda**:

* Accueil et tour de table (M Maingain)
* Témoignage: organisation de la grande braderie de Lille (Mme Gabriels)
* Questions-réponses avec les participants présents

**Résumé des échanges**:

1/Accueil:

M Maingain salue la présence de Mme Gabriels, qui représente la Ville de Lille lors d’un colloque organisé ce jour par la Région, et qui a accepté de prolonger sa présence pour présenter avec ses collaborateurs l’organisation de la grande braderie de Lille en vue d’un partage d’expérience.

M Maingain remercie également les associations de commerçants et organisateurs de braderies-brocantes à Bruxelles qui ont pu se libérer à très court terme pour profiter de cet échange.

Un tour de table permet à chaque participant de se présenter.

2/Témoignage : Organisation de la grande braderie de Lille (voir présentation jointe)

Mme Gabriels est Directrice Générale Adjointe des services de la Ville de Lille et en charge du pôle Vie citoyenne et Evènements. Cela représente le suivi de 4000 manifestations sur l'année pour la Ville de Lille. Un réseau d'ambassadeurs bénévoles permet d'accompagner les événements organisés tant par la Ville que par d'autres organisateurs tiers.

La braderie de Lille est traditionnellement organisée en plein cœur de Lille le premier week-end de septembre, et ce de longue date, mais cette tradition a dû être interrompue en 2016 suite aux attentats à  Nice le 14/7/2016. Cet événement représente jusqu’à 30% du chiffres d’affaires des commerçants sur l'année. Des espaces fermés ont donc été sollicités pour accueillir des commerçants malgré tout en 2016.

En 2017, les citoyens ont été consultés pour créer un nouveau format de braderie et une réflexion à été menée en parallèle pour sécuriser l’événement. Ceci a permis d’identifier comme objectifs clés: maintenir l'habiltabilité et renouer avec l’esprit brocante du départ (moins d'ambulants, pas de produits neufs).

Anticipation : Un périmètre précis a tout d’abord été défini, et certaines rues interdites de braderie. Ceci a permis de mieux sécuriser les accès  avec près de 600 blocs béton et  26 portes pour accès secours/police. Une identification préalable a été exigée pour tous les exposants de la braderie, avec réservation à distance et contrôle automatisé des pièces d'identité. Les emplacements sont cartographiés sur un plan en ligne avec un code couleur diffèrent selon qu'ils sont réservés ou libres. Des zones sont réservées à certains types d'exposants (particuliers, sédentaires, ambulants). Au total l’événement regroupe 6000 exposants dont 600 professionnels. Un règlement intérieur a été mis en ligne, que les organisateurs s'engagent à respecter par écrit. Un règlement des braderies avec annexes spécifiques existe également. Les véhicules ont été interdits sur la braderie, avec l’obligation de se garer hors du périmètre après déchargement.

Convivialité : Pour maintenir l’habitabilité, des laisser-passer avec code-barre ont été délivrés aux riverains. Les trottoirs en façade sont laissés libres pour localiser les stands au maximum sur les bermes centrales ou sur les voiries mêmes. Le marché hebdomadaire situé  dans le périmètre peut fonctionner normalement pendant la braderie. Un recensement des commerces est effectué en amont de la braderie pour les inciter à tous participer pendant la durée des 2 jours de braderie.

Contrôle : 2000 policiers et 600 agents municipaux sont mobilisés pour contrôler la braderie du vendredi soir 19h au lundi matin 01h. Ils doivent participer à une formation préalable et reçoivent un guide décrivant leurs missions. Des contrôles alimentaires sont organisés pendant l’événement avec saisies des produits non conformes ou javellisation des produits. Un contrôle est également prévu pour la vente d’armes anciennes (obligatoirement sous vitrine et déclarées à l'avance). Un dispositif d'intervention d'urgence est prévu ainsi qu’une interdiction de survol par des drones etc... Des contrôles d'identité permanents et fouille de véhicule sont autorisés  par la préfecture pendant toute la braderie (vendredi 19h au lundi 1h). Un dispositif renforcé est prévu pour mise à la fourrière des véhicules non identifiés entre vendredi 19h et samedi 8h. Une vidéosurveillance est organisée par la métropole de Lille. Les contrôles de terrain ont lieu en permanence pendant toute la durée de la foire: vie nocturne, exposants, contact avec commerçants et forains et exposants. Des SMS groupés peuvent être envoyés pour diffuser de l’info en temps réel.

3/Questions-Réponses:

*M Akayyan: Quelle collaboration est prévue avec les asbl de quartier ? y a t il des thématiques par quartier ou produits généraux partout ? Qui recrute les exposants?*

—> il existe à Lille des conseils de quartier tirés au sort parmi la population. Ils peuvent animer leur quartier en dehors du weekend de la grande braderie. Les associations locales sont également mises à l’honneur par un village des associations sur la braderie.

—> Il existe des zones distinctes et bien identifiées pour les brocanteurs, les commerces sédentaires, ou les ambulants.

—> la Ville recrute elle-même les exposants. Elle n’a pas besoin de communiquer pour recruter des brocanteurs, car la braderie attire spontanément beaucoup de candidats, il y a des listes d'attente.

Priorité est donnée aux commerçants locaux, sauf dans les zones avec peu de commerces où la Ville recrute elle même des foodtrucks.

*Mme Verstrepen: Un commerçant peut-il s'installer devant son voisin qui est fermé?*

—> Aucun commerçant n'est installé devant un commerçant sédentaire, uniquement un riverain. Il faut pour cela solliciter au préalable l’accord du voisin ainsi qu’une autorisation supplémentaire. Les marchands ambulants doivent quant à eux s'installer dans le périmètre des marchés. Les commerces sédentaires peuvent vendre du neuf en se limitant à  leurs produits habituels. Tous les autres exposants de la braderie doivent vendre de d’objets de seconde main.

*M Akayyan: comment gérer les réclamations ?*

—> une équipe est présente sur le terrain 24/24h pour expliquer les interdictions, régler les situations imprévues et calmer les tensions éventuelles. Une équipe s'occupe aussi de placer les exposants en vérifiant la marchandise, dès l'installation.

*M Akayyan: qui paye quoi ?*

—> seuls les brocanteurs non lillois et les ambulants payent leur emplacement, à savoir un montant forfaitaire de 250 € pour toute la braderie.

*M Leroy: quels documents faut-il fournir pour s'inscrire sur petite brocante de quartier à Lille ?*

—> il y a obligation de s’identifier avec carte identité, numéro identifiant la société, et immatriculation du véhicule le cas échéant. La loi française interdit à un particulier de faire plus de 2 brocantes par an, et des recoupements sont faits grâce à ce système d’identification.

*M Deschuytere: les particuliers ne payent rien ?*

—> aucune redevance n’est demandée aux particuliers, ni pour la grande braderie ni pour les braderies de quartier

*M Maingain: comment sont gérés les déchets?*

—> Une collecte systématique des déchets est organisée lors de chaque évènement en coordination avec la Métropole. En 2004, 7 tonnes de déchets étaient générées par la braderie, contre 4 tonnes actuellement. Cette réduction s’explique notamment par le recyclage mis en place pour les coquilles de moules (fabrication de matériaux). La Ville souhaite également  commencer à supprimer les objets en plastique à usage unique.

*M Guessous: comment évolue la fréquentation de la braderie, y a-t-il un comptage des visiteurs ?*

—> la Ville constate que la confiance du public est retrouvée avec la nouvelle formule, la fréquentation est revenue à son niveau normal.

*M Van Besien: comment s’organise la présence de forains sur la braderie?*

—> une grande fete foraine démarre chaque année une semaine avant la grande braderie et se termine fin septembre. Elle compte 180 emplacements qui sont regroupés à l’extérieur du périmètre mais à proximité de la braderie.

*Mme Delots : quelles actions sont mises en place pour la promotion des braderies?*

—> Pour la Grande braderie, la Ville communiqué par campagne d’affichage, via un partenariat radio, et prévoit un dépliant présentant  toutes les

zones de la braderie. Les braderies de quartier communiquent elles-mêmes avec propre site web et affichage dans le quartier. Les dates de ces braderies sont stables et finissent par être connues de tous.

*M Deschuytere: les règles de sécurité sont-elles les mêmes pour les braderies de quartier ?*

—> Les mêmes règles s’appliquent. La Ville reçoit systématiquement les organisateurs et leur explique  les règles à suivre, même  si aucune formation officielle n’est prévue.

*M Delots: De quels moyens humains disposent les organisateurs des braderies de quartier ?*

—> Les associations locales mobilisent des bénévoles. Si une association de commerçants n'a pas de bénévoles, alors la fédération prend le relais. Les organisateurs peuvent sous-traiter la gestion de la sécurité, et doivent dans ce cas respecter l’obligation de mise en concurrence qui s’impose pour organiser tout événement sur l’espace public.

*M Akayyan: la ville peut être déléguer la gestion d'un espace à une association de quartier ?*

—> Cela se fait pour la gestion de certains jardins par exemple (ouverture, fermeture).

M Maingain conclut la séance en remerciant tous les participants pour ces échanges instructifs et propose de réunir à nouveau le groupe de travail à court terme pour poursuivre l’identification des bonnes pratiques à encourager pour les braderies-brocantes bruxelloises.